

Image not found or type unknown



Deux semaines non renseignées dans l'attestation pole emploi

Par **ghiloufi**, le **07/04/2023** à **10:56**

Bonjour,rrnrJ'ai commencé un CDI avec une boite le 12 septembre 2022 et j'ai démissionné le 25 janvier 2023.rnrnDans mon attestation pôle emploi j'ai trouvé que les deux semaines de septembre ne sont pas renseignées dans mon attestation pôle emploi quand j'ai parlé avec mon employeur il m'a dit qu'on ne renseigner pas le mois incomplet sauf le mois de démission.rnrnEst-ce que c'est vrai cela ?